



Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention contre la violence sexiste dans le contexte humanitaire

Résumé

Près de 7,6 millions de personnes handicapées vivent dans des situations de déplacement forcé à l'échelle mondiale.¹ Dans ces contextes, la violence sexiste (GBV-sigle anglais), et en particulier la violence et l'exploitation sexuelles, s'aggrave souvent, car les mécanismes de protection sociaux, communautaires et de l'état sont fragilisés.² L'Organisation mondiale de la santé signale que les taux de violence dans les pays développés sont de 4 à 10 fois plus élevés chez les personnes handicapées que les chez personnes non handicapées.³ Cela a des répercussions importantes pour leur protection dans des contextes humanitaires.

Malgré cela, les personnes handicapées sont souvent exclues des programmes et des services visant à prévenir et intervenir face à la violence sexiste dans les contextes humanitaires.^{4, 5} En réponse, la Women's Refugee Commission et l'International Rescue Committee ont mené un projet pour identifier ces obstacles qui entravent l'accessibilité, et pour mettre à l'essai et évaluer l'inclusion du handicap dans les programmes d'intervention face à la violence sexiste. La recherche participative a été menée dans les communautés touchées par des conflits au Burundi, en Éthiopie, en Jordanie et dans le Nord-Caucase dans la Fédération de Russie.

Résumé des constatations

- L'accumulation d'éléments comme le sexe, le handicap et le déplacement augmente le risque de violence contre les femmes, les filles, les garçons et les hommes handicapés, ainsi que les soignantes.
- Les femmes ayant un handicap physique et qui sont isolées dans leurs domiciles signalent des cas de viol et de violence conjugale, et certaines d'entre elles ont subi des violences sexuelles de manière répétée et régulière et par plusieurs agresseurs.
- Les femmes, les filles, les garçons et les hommes ayant un handicap intellectuel ou mental sont plus vulnérables à la violence sexuelle dans des contextes humanitaires, en raison d'un manque :
 - o d'informations relatives à la violence sexiste



- o de la prise de conscience de la sécurité personnelle, et
- o des réseaux de protection de pairs.
- Les femmes et les adolescentes, qui assument de manière disproportionnée les rôles de prestation de soins dans des foyers où vivent des personnes handicapées, sont exposées au harcèlement et à l'exploitation lorsqu'elles ont besoin d'aide ou d'un revenu, quand ça a lieu en dehors des normes sociales pour les femmes.
- Les comportements des familles, des prestataires de services GBV et des membres de la communauté représentent le plus grand obstacle « et » le plus grand facilitateur pour l'inclusion dans les activités contre la violence sexiste.

Les recommandations principales

Recommandations pour les intervenants de la GBV

Assurer une formation et un apprentissage qui suscite une réflexion autour des relations entre le sexe et le handicap aux gestionnaires et prestataires de services du programme GBV, et établir une vision commune et un engagement envers les procédés fondés sur les droits et centrés sur les rescapés lors du travail avec ces groupes.

Recruter des femmes et des filles handicapées comme personnel et bénévoles dans les programmes contre la violence sexiste, et revendiquer leur inclusion dans les associations communautaires.

« Maintenant, je suis une dirigeante dans notre communauté. J'appartiens à l'association des personnes handicapées et je suis travailleuse sociale. J'ai des choses importantes à ajouter et je peux défendre les femmes et les enfants handicapés, ainsi que leurs soignantes. »

Mieraf, travailleuse sociale - Camp My'Ayni, Éthiopie

Prioriser l'inclusion des personnes handicapées et des soignantes dans des activités qui renforcent le capital social et les réseaux de pairs. Cela est particulièrement important pour prévenir la violence contre les personnes les plus vulnérables : les adolescentes handicapées ; les femmes ayant un handicap physique et qui sont isolées dans leurs domiciles ; les soignantes ; ainsi que les femmes, les filles, les garçons et les hommes ayant un handicap intellectuel.

Établir des objectifs pour l'inclusion des femmes handicapées et des soignantes dans des programmes d'émancipation économique. Repérer et tenter d'atténuer toutes les conséquences négatives possibles de leur participation à ces activités, y compris l'impact sur les autres femmes et filles de la maison.

Recommandations pour les intervenants des services pour les handicapés

Former le personnel dans le domaine des sexes et de l'inégalité entre les sexes pour mieux faire comprendre les différentes manières dont les conflits et les déplacements peuvent affecter les femmes, les filles, les garçons et les hommes handicapés, et adapter les activités et les services en conséquence.

Faire mieux connaître les risques GBV auxquels sont exposées les femmes et les filles handicapées pendant les crises, et fournir une formation sur la communication avec les rescapés et sur la manière de faire les orientations appropriées aux prestataires de services GBV.

Favoriser les connexions entre les réfugiés et les personnes déplacées et les organisations de personnes handicapées (OPH), et entre les femmes handicapées et les

mouvement des droits des femmes dans les pays et régions touchés par les crises.

Recommandations pour les donateurs et les gouvernements

Tenir les organisations humanitaires responsables de répondre aux besoins des personnes handicapées et des soignantes dans les programmes GBV. Mettre en évidence les pratiques positives des différentes organisations à travers les contextes humanitaires pour encourager l'engagement à respecter des procédures qui tiennent en compte le handicap et les sexesocificités.

Préconiser la reconnaissance de l'ensemble des préoccupations liées au handicap et au sexe, y compris la violence sexiste, dans tous les instruments internationaux.

Lire le rapport complet, une boîte à outils pour les professionnels de la GBV sur l'inclusion du handicap et des histoires de changement sur http://wrc.ms/disability_GBV

Notes

1. Ce chiffre est établi à l'aide de l'estimation mondiale qui indique que 15 pour cent des populations seront des personnes handicapées (OMS, 2011), et que 51,2 millions de personnes sont déplacées par les crises et les conflits dans le monde entier (HCR, 2014).
2. Directives du Comité permanent interorganisations (CPI) pour l'intervention face à la violence sexiste dans les situations de crise humanitaire : Mettre l'accent sur la prévention et l'intervention face à la violence sexuelle dans les situations d'urgence (2005). http://interagencystandingcommittee.org/system/files/legacy_files/tfgender_GBVGuidelines2005.pdf
3. Rapport mondial sur le handicap (2011), p. 59, de l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale. http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/en/
4. Human Rights Watch, "As if we weren't human" (« Comme si nous n'étions pas des êtres humains ») : Discrimination et violence contre les femmes handicapées dans le nord de l'Ouganda (2010). <http://www.hrw.org/de/reports/2010/08/24/if-we-weren-t-human>
5. Women's Refugee Commission, la violence sexiste chez les femmes et les filles déplacées: Constatations des visites sur le terrain de 2011 à 2012. http://wrc.ms/GBV_disab_field_visits



Australian Government
Department of Foreign Affairs and Trade



womensrefugeecommission.org